

# LA VAGUE

Édition spéciale



## Rapport des Faits saillants 2023

### Mot du Maire

Chères Léryverains et Léryveraines,

À la suite du dépôt, le 13 novembre dernier, du rapport financier de la Ville de Léry, les membres du conseil présentent les faits saillants 2023. Le contenu suivant a été validé par la firme LLG CPA Inc.

Les élus et les équipes municipales travaillent avec le souci constant d'offrir des services de qualité toujours plus efficaces à sa population en adoptant une gestion intelligente et rigoureuse des finances publiques. Nos résultats financiers démontrent une saine administration de nos budgets malgré une année fort chargée et l'inflation grimpante. L'année 2023 a été marquée par d'importantes réalisations visant directement l'amélioration de la qualité de vie ayant déjà des impacts positifs dans la communauté.

**Kevin Boyle**  
Maire de Léry



### Comment la Ville dépense votre argent sur le plan des infrastructures :

- Après de nombreuses études sur la caractérisation du territoire pour le projet d'infrastructures secteur Est – aqueduc et égout municipal et des rencontres constructives avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la Ville a considéré la subvention Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023 pour une portion du financement du projet.

De plus, la Ville a mandaté la firme d'ingénierie Tetra Tech pour débiter une étude de faisabilité (plans et devis) d'implantation d'un réseau sous pression (RSP) avec pompe d'affluent.

- Un mandat a été donné à la firme de génie INFRAstructel pour préparer le rapport de faisabilité (plans et devis) du boulevard urbain / route 132 afin de réaménager le boulevard de Léry à l'échelle humaine et d'améliorer la sécurité des citoyens, principalement celle des enfants.
- Le conseil a complété le paiement relatif à l'église et au presbytère afin de créer le cœur villageois.
- Il a été réalisé des travaux de rénovation importants de l'hôtel de ville et de l'édifice Maria-Goretti.

## Résultats financiers 2023

L'excédent de fonctionnement (ou surplus) de l'exercice à des fins fiscales est de **549 340 \$**. Comme lors des dernières années, le conseil municipal agira avec prudence en n'affectant pas l'intégralité de ce surplus. Cela assurera à la Ville d'avoir les moyens pour, notamment, réagir efficacement aux événements climatiques extrêmes et pour finaliser des projets d'envergure entamés au cours de 2023.

La Ville de Léry a enregistré des revenus de **5 955 692 \$**, soit **616 213 \$ de plus que les revenus prévus**, notamment en raison d'un marché immobilier qui est demeuré actif malgré le fait que les taux d'intérêt étaient élevés. Cet écart s'explique par les revenus additionnels de **426 387 \$** en droits de mutation ainsi qu'à l'augmentation de la richesse foncière, créée par le nouveau projet immobilier du quartier de l'École, qui a généré des revenus de taxes supplémentaires.

Les dépenses s'établissent à **5 785 550 \$** pour l'exercice 2023. Les dépenses ont été plus élevées dans l'administration générale, l'hygiène du milieu et la sécurité publique. Cependant, il y a équilibre des dépenses en transport et en urbanisme qui ont été moins élevées.

## Réalisations 2023

### Vie Communautaire

La Ville a soutenu financièrement plusieurs organismes tels le Club Optimiste, la Fondation Anna Laberge, la Fondation Gisèle-Faubert et Opération Nez Rouge.

Les projets citoyens dans lesquels la Ville a investi :

- Subvention pour le sport des enfants
- Subvention pour la bibliothèque destinée à des personnes âgées de plus de 55 ans
- Organisation des activités familiales, telles que la Chasse aux cocos, la Journée familiales, la Soirée de l'amitié pour les jeunes âgés de 7 à 14 ans, la Journée de la terre, le Soccer et le Baseball pour les enfants, le Rallye vélo qui regroupe plusieurs petits cyclistes et leurs



## Réserves cumulatives 2023



Fonds non affectés  
**420 251 \$**



Fonds affectés  
**895 556 \$**



Redevances de croissance  
**598 779 \$**



Redevances de fonds de parc  
**96 387 \$**

parents, la décoration de citrouille pour l'Halloween et le Noël des enfants.

- L'obtention de la reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA) avec l'objectif de garder les aînés actifs et autonomes le plus longtemps possible ainsi que la livraison des premiers repas par la Popote roulante à Léry.



### Environnement et sécurité

- Protéger à perpétuité certains lots de la Ville de Léry avec la collaboration de Nature- Action et Héritage Saint Bernard.
- Installation de dos d'âne sur le chemin du lac Saint-Louis au coin du boulevard René-Lévesque.
- Installation d'un quai d'été à la Presqu'île Asselin.